

Et pour quelques secondes de plus

THIERRY OBLET



Traverser Bègles en 11 minutes au lieu de 10, tel serait l'effet de la généralisation de la zone 30 à l'ensemble de la ville. De ce ralentissement, le maire escompte la déstabilisation des algorithmes de WAZE pour qu'ils n'incitent plus les automobilistes à couper par sa commune. Peut-être les municipaux béglais auraient-ils pu contrarier ce service en l'abreuvant d'accidents imaginaires ? Mais au moment où la cité numérique sort de ses limbes, difficile de s'autoriser à répandre de fausses données. Elles risqueraient en plus d'associer la perception de Bègles à une accumulation de plaies et de bosses que sa gloire passée due au rugby ne légitime plus.

Ce pari d'un apaisement de la circulation sera-t-il couronné de succès ? Le maire réclame le temps de l'expérimentation et de l'évaluation. Mais un résultat est déjà acté, et ce depuis le 8 juillet, jour d'entrée en vigueur de la mesure : la promotion réussie de l'image du maire de Bègles dans les plus grands médias, le 13h et le 20h de TF1, RMC, RTL...

Détaillons les cinq ingrédients de cette prouesse. D'abord, « être le premier ». Bègles, « première grande ville à généraliser les 30 km/h » affichait le site RTL. Les géographes qui définissent les villes moyennes entre 20 000 et 200 000 habitants ont dû froncer les sourcils. Gagnés par la prudence, les journalistes ont préféré présenter Bègles comme une ville de 27 000 habitants, « première ville

de cette taille » à arrêter une telle réglementation. Ensuite, proposer un thème qui invite au débat, mais dont les amalgames spontanés, les réactions épidermiques et idéologiques peuvent être aisément dénoués par l'édile concerné, avec un brin de talent. Mélangé au passif des 80 km/h et des condamnations condescendantes de la voiture, le dispositif pouvait facilement agacer. Tout l'art du maire dans les médias fut de montrer comment une mesure hâtivement perçue comme idéologique, car de surcroît portée par un élu vert, reposait en fait sur du bon sens partagé. D'où, troisième ingrédient, délester sa proposition de ce qu'elle peut avoir de menaçant. Il faut avoir entendu la conversion des « Grandes Gueules » de RMC. Ces chroniqueurs reconnaissaient avoir sursauté devant ce qui leur semblait une manifestation de dogmatisme, avant de saisir que Bègles ne prétendait pas imposer sa voix aux autres villes, mais réagissait de manière *ad hoc* à son trafic, à l'étroitesse de ses rues et à un plan compliqué de circulation. Bègles ne militait pas pour « le 30 km/h pour tous ». Le quatrième

ingrédient est de pouvoir s'appuyer sur un bon casting, ce qui n'avait pas été le cas lors de la précédente première béglaise sur le mariage homosexuel. Pour la zone 30, les critiques ne pouvaient que s'incliner en découvrant une décision préparée par 12 réunions publiques, 4 assemblées citoyennes et sanctionnée par le vote unanime du Conseil municipal. Bref, une décision venue de la base. Enfin, dernier ingrédient, reléguer les problèmes les plus sensibles hors de l'orbite médiatique.

Si tout le monde s'accorde sur la nécessité d'assaisonner l'arrêté municipal d'un déploiement de pédagogie fait de ralentisseurs et radars lumineux, ce qu'en sera l'accompagnement répressif risque de compliquer l'appréciation du dispositif. Une police municipale est apparue, dont l'ancien maire désavouait le principe même. Dans le souci de faire désormais respecter le stationnement alterné, nous l'avons vue verbaliser une voiture garée à juste titre sur une place pour personne handicapée. Pressé d'accomplir les consignes du maire, l'agent zélé n'avait remarqué ni le panneau indiquant la

nature de l'emplacement, ni le dessin blanc au sol des fauteuils roulants, ni la carte posée sur le pare-brise. Une mauvaise prune n'invalide pas la recette du gâteau mais avertit qu'il est souvent plus difficile de judicieusement réprimer qu'informer. Enfin, 30 km/h ne sera pas une limitation excessive pour l'automobiliste béglais concentré sur sa tâche quotidienne la plus délicate : trouver une place pour stationner.

Ce n'est pas faire injure au maire de Bègles de rappeler qu'il souffrait, comparé à son prédécesseur, Noël Mamère, d'un déficit de notoriété. Plus que par le design écologique d'une ville souvent difficile à percevoir à l'œil nu, être bien « vu à la télé » ou bien « entendu à la radio » reste le meilleur moyen d'emporter la confiance des électeurs. Si les Français ont oublié dès le 9 juillet ce buzz gagnant, les Béglais s'en souviennent. Au prix de la seconde de pub, chapeau Monsieur le Maire ! —